

<p style="text-align: center;"><b>Appel à communication journée consacrée aux archives de la politique de la ville</b> <b>11 décembre 2025</b></p>
--

## **Résumé**

Fin 2025, les Archives nationales de France et le Comité d'histoire de la politique de la ville organisent une journée d'études qui aura pour thème les archives de la politique de la ville.

L'objectif de cette journée sera d'une part d'apporter un éclairage historique et historiographique sur cette politique publique. La politique de la ville embrasse de nombreux secteurs des politiques publiques et des engagements associatifs. Elle est définie, portée, évaluée par une multitude d'acteurs, de producteurs d'archives dont il serait utile d'établir la cartographie, évolutive depuis plusieurs décennies.

La journée d'études abordera d'autre part l'implication et le rôle des archivistes à l'égard de cette politique publique. Quelles actions mettre en place afin de sensibiliser à l'importance de ces archives ? En quoi la conservation et la valorisation des archives de la politique de la ville sont-elles utiles, nécessaires ? Quels ont été et sont les acteurs et les politiques de collecte de ces archives ? Quels sont les instruments que les archivistes mettent à la disposition des chercheurs et du grand public pour leur permettre d'accéder aux fonds ? Quels sont les types de valorisations portés au sein des services d'archives et avec qui ?

La journée d'études sera l'occasion de découvrir comment les historiens, les chercheurs s'emparent des sources, ce qu'ils en font, ce qu'ont été et sont aujourd'hui leurs sujets de recherche privilégiés.

## **Argumentaire**

Fin 2025, les Archives nationales de France organisent, conjointement avec le Comité d'histoire de la politique de la ville, une journée consacrée aux archives de la politique de la ville.

Il s'agit là d'un vaste sujet. Cette politique publique, aux ramifications qui embrassent de nombreux secteurs tels que l'urbanisme, l'habitat, le cadre de vie, la culture, l'éducation, le logement, intéresse de nombreux acteurs institutionnels, tant nationaux que locaux ou associatifs. La production archivistique qui en résulte est tout aussi complexe, tant elle mêle la vision politique, les enjeux stratégiques et les déclinaisons opérationnelles sur le terrain.

Les archivistes eux-mêmes sont parfois porteurs d'objectifs assignés à la politique de la ville, dont ils se sont fait les relais, voire les protagonistes dynamiques, en partenariat avec les porteurs de projets, le tissu associatif. On pense ici à la mise en œuvre de volets mémoriels, patrimoniaux, autour des enjeux attachés à la transformation des quartiers « politique de la ville ».

En 2022, est apparu dans le paysage des comités d'histoire, un Comité d'histoire de la politique de la ville. L'arrêté ministériel de création du 14 avril 2022 lui fixe pour missions :

- d'encourager l'étude et la recherche sur l'histoire de la politique de la ville et du développement social urbain ;
- de promouvoir la diffusion des travaux historiques sur la politique de la ville à des fins de connaissance et de formation ;
- de favoriser le recensement et la valorisation des sources archivistiques et mémorielles relatives à la politique de la ville et de collaborer avec les Archives nationales et les services d'archives des collectivités territoriales ;
- d'organiser des recueils de témoignages, des journées d'études, des manifestations intéressant l'histoire de la politique de la ville ;
- de mobiliser les réseaux de la politique de la ville et de susciter des partenariats afin de faciliter l'émergence de projets locaux autour de l'histoire de la politique de la ville ;
- d'intéresser l'opinion à l'histoire de la politique de la ville et des actions menées en faveur des quartiers concernés et de leurs habitants.

Dès son installation, le Comité d'histoire se fixe plusieurs objectifs : retracer ce qui s'est fait dans les quartiers urbains depuis 45 ans, expliciter la mise en place des politiques publiques en la matière, en identifiant les continuités ou les ruptures à travers le temps.

Parmi ses priorités, le Comité d'histoire affiche celle attachée à la question des archives, matériau indispensable à l'écriture de l'histoire de cette politique publique. L'intention, somme toute logique, est à souligner tant les objectifs du Comité ne sauraient être atteints que si, en amont, le grand public ainsi que le monde de la recherche ont une vision précise de l'état des sources disponibles.

Ces intentions interrogent également la capacité des archivistes à rendre les documents compréhensibles (notamment par la précision de leur contexte de production<sup>1</sup>), ainsi qu'à mener des opérations de collecte, de traitement et de valorisation de ces fonds.

Lors des premières réflexions qui sont apparues au sujet des archives, le Comité d'histoire a donné sa vision de la problématique des archives de la politique de la ville en France. Dans une lettre de mission adressée le 21 juillet 2021 au futur président Michel Didier, la ministre de la Ville, Nadia Hai dressait le constat suivant : « Cette mémoire reste cependant extraordinairement dispersée, malgré les tentatives engagées par la délégation interministérielle à la ville au début des années 2000 pour structurer une politique de conservation des archives de la politique de la ville et de recueil de témoignages. Force est de constater que ces tentatives ont été trop discontinues et finalement insuffisantes, faute d'avoir été inscrites dans une véritable stratégie de valorisation et de diffusion de cette mémoire pour nourrir le débat public ».

Fort de ce constat, le Comité insistait, dès ses premiers travaux, sur l'importance du repérage, de l'identification et de la bonne conservation des archives de la politique de la ville, qualifiées dans un compte-rendu de réunion « de diverses, dispersées et très hétérogènes d'un territoire à l'autre ».

En fait, la question des archives de la politique de la ville intéresse, depuis au moins deux décennies, ceux qui ont la charge de la définition des politiques d'archivage, de la gestion et de

---

<sup>1</sup> Les contenus des documents sont le reflet d'actions portées et mises en œuvre par des producteurs dont les missions répondent aux objectifs d'une politique publique. L'archiviste apporte cet éclairage indispensable à la compréhension des archives, par l'analyse historique du contexte de création du producteur, son identification et la description de son organisation, de ses fonctions, de ses activités. La traduction de ce travail archivistique prend notamment la forme de notices dites de producteur, conformes à la norme internationale pour la description des autorités ISAAR (CPF).

l'usage des archives à des fins mémorielles et de valorisation. Dès 2000, un colloque organisé à l'initiative de la section des archivistes municipaux de l'Association des archivistes français (AAF) avait porté sur ces questions<sup>2</sup>. Ce moment avait mis en lumière plusieurs éléments. Ainsi, face aux transformations urbaines et sociales générées par la mise en œuvre de cette politique publique, les archives répondent fortement aux enjeux de préservation de la mémoire. Elles permettent également de comprendre les changements et constituent une ressource pour qui s'intéresse à l'histoire des quartiers et de leurs habitants, ainsi qu'à la manière dont la politique de la ville a pu se déployer.

Par la suite, entre 2004 et 2006, un groupe de travail mis en place par l'ancienne direction des Archives de France (DAF) ainsi que l'ancienne délégation interministérielle à la ville (DIV) avait abouti à la rédaction d'une circulaire et d'une instruction de tri<sup>3</sup> portant sur le traitement et la conservation des archives de la politique de la ville. Vingt ans se sont écoulés qui ont vu les archivistes s'approprier cette circulaire et la mettre en œuvre.

Parallèlement à cela, la politique de la ville a évolué au fil du temps :

- évolution du discours, de la commande politique et du regard portés sur cette politique et sur les habitants des quartiers de la politique de la ville ;
- évolution des organisations porteuses des politiques publiques, implication de plus en plus importante du monde associatif, des réseaux professionnels, de certains conseils citoyens ;
- évolution des actions ;
- évolution sans doute des procédures, des acteurs et donc de la production d'archives.

En cette année 2025, le Comité d'histoire de la politique de la ville et les Archives nationales invitent à dresser le bilan de plusieurs décennies d'archives retraçant la mise en œuvre des actions portant sur cette politique publique, à réaliser un état des lieux des sujets et des récits d'expériences dans différents domaines. Il s'agit également d'envisager des perspectives de travail visant, pour les prochaines années, d'identifier les missions archivistiques de collecte et de traitement, de faire émerger de nouvelles collaborations, de nouveaux projets susceptibles de créer des synergies entre tous les acteurs, y compris en matière de valorisation des archives de la politique de la ville.

Parmi les éléments d'accroche susceptibles de nourrir la réflexion, lors de cette journée consacrée aux archives de la politique de la ville :

- Pourquoi est-il important de collecter, d'analyser, de conserver, de communiquer et de valoriser des archives, reflet de l'histoire d'une politique publique ?
- De quoi parle-t-on lorsque l'on évoque la politique de la ville ? Il serait intéressant d'en définir les contours historiques, les bornes temporelles et géographiques, ce que cette politique recouvre, ses prémices, ses caractéristiques, ses acteurs, ses particularités, ses évolutions. Et qu'est-ce que la politique de la ville aujourd'hui ?

---

<sup>2</sup> [La Gazette des archives, n°199, 2005-3. Archives et politique de la ville, archives et intercommunalité \(Colloques des archivistes municipaux, Toulouse 2000 et Dunkerque 2002\).](#)

<sup>3</sup> [https://francearchives.gouv.fr/fr/circulaire/DPACI\\_RES\\_2006\\_011](https://francearchives.gouv.fr/fr/circulaire/DPACI_RES_2006_011)

- Cette vaste politique publique a été portée par de très nombreux acteurs institutionnels, aux missions et aux rôles particuliers. L'archiviste s'intéressant au contexte de production, il serait utile de définir précisément quels ont été ces acteurs de la politique de la ville au fil du temps, tant au niveau national, que régional ou local et de disposer ainsi d'une cartographie et d'une histoire très précises des producteurs.

Comment se sont positionnés les archivistes depuis le début des années 2000 ?

- Un rappel des actions de sensibilisation à la question de la prise en compte des archives de la politique de la ville, portées tant au niveau de l'État qu'au niveau des associations professionnelles telles que l'Association des archivistes français serait susceptible d'éclairer les décisions prises ultérieurement par les Archives de France et mises en œuvre par les réseaux d'archives.
- Quelles décisions concrètes, quels outils ont été mis en place pour mettre en œuvre la politique de collecte et de traitement des archives papier ou numériques ? Quel bilan tirer de ces outils ? Quel regard les archivistes portent-ils notamment sur la circulaire de 2006 ? Quelles difficultés et questionnements ont-ils rencontrés ? Y a-t-il nécessité de revisiter cette circulaire, de la réactualiser à la lumière de l'évolution de la politique publique de la ville ? Quelles sont les problématiques posées par la collecte d'archives d'associations de quartier ou d'habitants ? Quels projets se dessinent notamment au niveau ministériel, visant à enrichir prochainement les fonds ? Quid des archives des associations professionnelles, des centres de ressources de la politique de la ville ? Quelles démarches entreprendre lorsque l'on veut déposer ou donner des fonds d'archives privées ?
- En permettant de recueillir les expériences, les avis des acteurs, les témoignages oraux apportent un éclairage complémentaire dans l'analyse et la compréhension de la politique de la ville. De même, les archives audiovisuelles sont un fonds précieux pour l'étude des politiques urbaines. Elles illustrent les actions en matière d'aménagement, d'action sociale, de culture, d'éducation. Et leur valorisation contribue à entretenir la mémoire collective ainsi qu'à une meilleure compréhension des enjeux urbains et sociaux. Qu'en est-il donc de la collecte des témoignages oraux et des archives audiovisuelles et des enjeux liés à leur conservation ?
- La journée d'études peut être l'occasion de dresser un panorama des archives mises à disposition. Quelles sont les sources disponibles aujourd'hui dans les fonds d'archives nationaux, locaux ou même internationaux ? Quels instruments de recherche, quels outils permettent l'accès aux fonds ? Quelles particularités peuvent avoir ces fonds compte tenu de leur dimension à la fois interministérielle, mais également opérationnelle et locale ?
- Quelles sont les conditions d'accès et de reproduction des fonds nationaux ou locaux ? Qu'en est-il des fonds internationaux ?
- La valorisation des archives : les archivistes et de nombreuses associations ont pu accompagner et documenter les transformations urbaines et les changements sociaux

engendrés par la mise en œuvre de la politique de la ville. Des dispositifs mémoriels ont également été créés, notamment au travers des contrats de ville. Quelles actions ont été menées par les services d'archives, le tissu associatif, les agences d'urbanisme ? Quelles traces a-t-on de ces actions aujourd'hui ? Quelles en ont été l'audience et l'impact ? Comment conserver la mémoire d'une valorisation qui peut être parfois éphémère ? Quels projets en cours ?

- L'exploitation scientifique des sources et l'historiographie de la politique de la ville : quelles connaissances historiques a-t-on de cette politique ? Quels sont les centres d'intérêts et axes de recherche des chercheurs, historiens hier et aujourd'hui ? Quelles difficultés rencontrées ? Quelles pistes pour améliorer l'accès et l'exploitation scientifique des sources ?
- Quels projets le Comité d'histoire de la politique de la ville compte-t-il mettre en œuvre dans les prochaines années, en lien avec les autres comités ministériels ? Quelles ambitions ?

### **Modalités de soumission**

Chaque proposition de communication comprendra les informations suivantes :

- Nom, prénom
- Proposition de titre de communication
- Résumé (max. de 2 500 signes)
- Courte bio-bibliographie
- Adresse postale
- Numéro de téléphone
- Adresse électronique

Les propositions de communications devront être envoyées en fichier joint (format Word) à :

[boris.labidurie@culture.gouv.fr](mailto:boris.labidurie@culture.gouv.fr) **au plus tard le 10 juillet 2025.**

### **Modalités de sélection**

Le comité scientifique sélectionnera les interventions afin d'établir le programme, **la semaine du 1er septembre 2025.**

### **Publication éventuelle**

Une publication des communications est envisagée. À cet effet, l'ensemble des textes et illustrations devra être envoyé au comité scientifique, au plus tard 1 mois après la tenue de la journée d'études.

Les éventuelles photos, illustrations accompagnant les textes devront être numérisées en haute définition dans les formats JPEG ou TIFF. L'intervenant devra vérifier que les images/figures dont il n'est pas l'auteur sont bien libres de tout droit d'auteur. Dans le cas contraire, il revient à

l'intervenant de rechercher les ayants droit, d'obtenir leur accord préalable, pour la reproduction-diffusion (d'en payer les droits le cas échéant) et de communiquer cet accord au comité scientifique.

### **Date de la journée d'études**

La journée d'études se tiendra le 11 décembre 2025.

### **Lieu**

Auditorium des Archives nationales, 59 rue Guynemer, 93380 Pierrefitte-sur-Seine

### **Comité d'organisation**

Boris Labidurie, responsable du pôle Agriculture Urbanisme Logement Environnement au sein du département Environnement Aménagement du territoire Agriculture des Archives nationales de France

Antonin Cois, secrétaire général de l'association pour l'étude de la politique de la ville

### **Comité scientifique**

Dr Fatiha Belmessous, chercheure en histoire au Laboratoire Environnement, ville et société (EVS) /RIVES UMR 5600 , Université de Lyon / École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE)

Michel Didier, président du Comité d'histoire de la politique de la ville

Cécile Fabris, cheffe du département Éducation, Culture, Affaires sociales aux Archives nationales de France

Violette Lévy, cheffe du bureau du contrôle, de la collecte, des missions et de la coordination interministérielle au Service interministériel des Archives de France

Bénédicte Madelin, ex-professionnelle de la politique de la ville, directrice-fondatrice de Profession Banlieue, centre de ressources politique de la ville en Seine-Saint-Denis

Camille Perbost, doctorante à Sciences Po Rennes, sous la direction de Thibault Tellier, sur une comparaison sociohistorique politique et institutionnelle de la politique de la ville en France et en Angleterre de la fin des années 1960 à nos jours

Thomas Roche, chef du département Environnement, Aménagement du territoire Agriculture aux Archives nationales de France, président du comité scientifique de la journée d'études

Jean-Pierre Roger, ancien membre et président fondateur de l'Inter-Réseaux des professionnels du Développement Social et Urbain (IRDSU)

Thibault Tellier, professeur des universités en histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques de Rennes et chercheur associé à la Chaire Territoires et mutations de l'action publique territoriale

Benoit Vaillot, Inspecteur à L'Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable (IGEDD), secrétaire général du Comité d'Histoire de l'Environnement et du Développement Durable (CHEDD), professeur agrégé et docteur en histoire